





p.4

INFOS MUNICIPALES

Le prix de la cantine n'augmentera pas



p.10

SOCIAL

La Fluence, un projet innovant à l'école maternelle







brazeo

POÊLES & CHEMINÉES



100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

100% QUALITÉ

Show-Room ouvert du lundi au samedi de 10h/12h30 et 13h30/18h ou sur RDV













RQT.

9 Rue de la Lucque - ZAE de la Garrigue - 34725 St André de Sangonis 04 99 620 736 • WWW.ENERGIESFLUIDES.FR









Saint André de Sangonis - 04 67 44 26 96

www.bbcisolation.fr

contact@bbcisolation.fr













ÉDITO



Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,

Dans une volonté d'apaisement de la situation et pour répondre aux préoccupations des Saint Andréen. ne.s sur le devenir de la place, l'équipe municipale a pris la décision de différer les travaux de quelques semaines.

L'objectif est clair, s'appuyer sur le professionnalisme du cabinet d'experts forestier qui a établi le diagnostic phytosanitaire des arbres, associé à l'Atelier de Paysagistes concepteurs doté de solides références sur les démarches de reconquête et de requalification de lieux de vie.

La conception de la place va être revue de façon à intégrer les ingrédients patrimoniaux, architecturaux, paysagers, sociaux et environnementaux pour proposer un projet qualitatif. A cet effet, la question des arbres du cours constitue toujours une très importante composante du programme. Il n'a d'ailleurs jamais été question d'abattre des arbres sains, c'est la raison pour laquelle un diagnostic a été demandé. Redynamiser et améliorer le cadre de vie de notre place tout en privilégiant l'esprit de ce site, telle est la volonté de l'équipe municipale.

Afin de maintenir la concertation initiée, le compte-rendu de ce travail sera présenté par ces équipes aux représentants des comités de quartier et des commerçants lors d'une troisième commission urbanisme extra-municipale.

Croyons donc dans l'avenir! Soyez assurés que vos élus y croient!

Avec mes sentiments dévoués,

Votre maire, Jean-Pierre GABAUDAN

telex

OCTOBRE ROSE La municipalité et les associations se mobilisent!

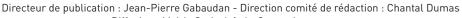


La ville de Saint-André-de-Sangonis s'est mobilisée pour Octobre Rose, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Tout le mois d'octobre, vous avez pu observer un ciel de parapluies roses devant la mairie, ainsi que le Beffroi éclairé aux couleurs de l'opération.

Dans ce cadre, les associations ont encore montré toute leur implication et leur dynamisme. La Ligue contre le cancer était présente sur le marché pour vendre des articles et des parapluies (dont 60 offerts par le CCAS) au profit de la Ligue. Les Traines-Savates, en collaboration avec Mozaïka et la Ligue contre le cancer ont également fédéré et récolté des fonds avec une marche rose, réunissant près de 300 participants.

Enfin, les agents municipaux de la ville ont pédalé sur des vélos électriques, vêtus de rose ou portant la moustache (en soutien à Movember). Les fonds récoltés lors de cette action seront reversés par la mairie, à la Lique contre le cancer.





Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis

Copyright photos : Service Communication - Mairie de Saint-André-de-Sangonis, freepik, page 19 :©Nereus Conception, rédaction, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68 et le service communication mairie : 04 67 57 00 64 - www.saintandredesangonis.fr

Dépôt légal : 4ème trimestre 2022.



FINANCES

Cantine : pas d'augmentation de prix malgré la crise

L'inflation a déjà un impact sur le prix de la cantine scolaire mais la municipalité n'a pas souhaité faire porter le coût supplémentaire aux familles.

L'inflation désigne une hausse généralisée des prix des biens et des services, sur une période donnée. On parle également de hausse du coût de la vie, ou de baisse du pouvoir d'achat. En France, on mesure l'inflation avec l'indice des prix à la consommation de l'Insee, qui représente lui-même une moyenne de plusieurs variations des coûts de produits spécifiques. En juillet 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 6,1% sur un an. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a déclaré qu'il ne fallait pas "attendre d'amélioration sur le front de l'inflation avant début 2023 ".



La restauration scolaire en première ligne

Les collectivités locales sont d'ores et déjà confrontées à la hausse des tarifs de la restauration scolaire. Pourquoi ? Parce que le prix des matières premières a flambé de 8 % à 100 % ; les fluides, les emballages et le carburant ont augmenté de 40 % ce qui a entraîné une forte hausse des produits agricoles et donc de l'ensemble de la chaîne alimentaire depuis le début de l'année.

Saint-André n'est pas épargné

Dès le printemps dernier, la commune a dû faire face à l'augmentation des prix de son prestataire pour la cantine scolaire. Initialement, ce dernier avait sollicité une hausse de plus de 9 % de ses tarifs. La municipalité avait alors négocié et accepté 4,5 % de surcoût (effectif depuis mai), pris en charge par la commune. Le même prestataire a sollicité une nouvelle augmentation de 13,87 %, et ce, à compter du 1er septembre 2022.

La municipalité comprend parfaitement la situation exceptionnelle qui impacte les matières premières et apporte son soutien à ce fournisseur qui effectue un travail de qualité. Pour autant, une telle augmentation (qui aurait représenté environ 25 000 € sur une année) n'était pas envisageable.

À la recherche de solutions pour 2023

De nouvelles négociations sont entrées en vigueur pour limiter la hausse des prix, actuellement prise en charge par la commune et ce jusqu'à la fin de l'année civile.

La municipalité, en lien direct avec les institutions telles que la CAF, étudie plusieurs pistes afin de trouver le meilleur dispositif à mettre en place au mois de janvier prochain pour limiter l'impact inexorable de l'inflation sur les familles.

Modification du PLU

L'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU de la commune s'est achevée le 30 septembre. Vont suivre l'avis du commissaire enquêteur puis la délibération du conseil municipal en fin d'année, qui tiendra compte des opinions recueillies. Pour rappel, l'objet premier de la modification concerne l'ouverture à l'urbanisation d'une partie mineure de la zone 0AU2 du PLU en vigueur, afin de permettre l'extension de l'école Anne Frank, Cette modification doit aussi permettre d'intégrer l'arrêté préfectoral de ZAD instauré pour l'extension à venir de l'éco parc.



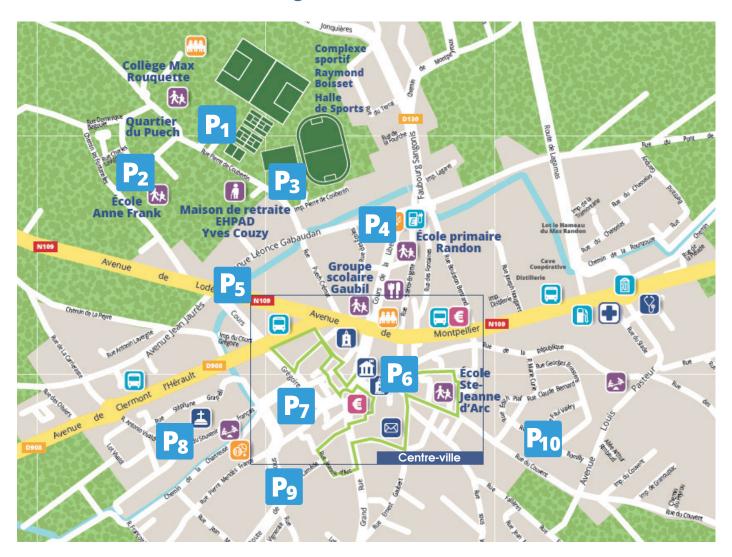
100 bougies

Entourée de ses filles Lydia, Sylvie et de sa famille, Jeannine a rejoint les centenaires. 100 ans...quel âge magnifique!



STATIONNEMENT

Zoom sur les parkings du coeur de ville de Saint-André-de-Sangonis



P₁ Parking du stade

36 places dont 2 PMR.

Parking Ecole Anne Frank

58 places dont 1 PMR. Créé en 2022.

P₃ Parking du complexe sportif

60 places.

Parking Léonce Gabaudan

42 places dont 2 PMR. Créé en 2020. À 430 m de la mairie.

P₅ Parking Jean Jaurès

12 places. Créé en 2022.

P₆ Parking de l'Hôtel de Ville

15 places dont 1 PMR. Créé en 2021.

P7 Parking du Boulodrome

23 places dont 1 PMR. À 250 m de la mairie.

Pg Parking du Cimetière

45 places dont 2 PMR. Créé en 2019. À 330 m de la mairie.

Pg Parking route de Cambous

11 places. À 250 m de la mairie.

P₁₀ Parking rue du Couvent

56 places dont 2 PMR. Créé en 2022. À 576 m de la mairie.

en bref...

INFOS PRATIQUES

Accès aux déchèteries : badge obligatoire

À compter du 2 novembre, les déchèteries du territoire gérées par le Syndicat Centre Hérault seront uniquement accessibles sur présentation d'un badge.

Sont concernées les déchèteries d'Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève. Montarnaud, Le Pouget, Montpeyroux, Le Caylar et Octon. Comment procéder ? Vous devrez d'abord demander l'ouverture d'un compte usager, particulier ou professionnel, sur le site internet www.syndicat-centre-herault.org, rubrique « Déchèteries ». Les personnes ne disposant pas de connexion peuvent contacter le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 18 46 ou se rapprocher du centre socio-culturel et sportif Mozaïka au 04 67 57 91 41 afin d'être accompagnés dans la démarche (avec justificatif de domicile, pièce d'identité recto-verso et certificat d'immatriculation de votre véhicule recto-versol.



QR code

Les particuliers sont ensuite invités à télécharger l'application "Tri et moi", sur leur smartphone, afin de générer un QR code d'accès à la déchèterie de leur choix. Le téléchargement du e-badge est possible sur 5 smartphones par foyer. Une fois en déchèterie, il suffit d'ouvrir l'application et de passer le QR code généré sur la borne d'accès pour ouvrir la barrière. Pour les professionnels (hors métiers du bâtiment) : un badge physique sera délivré.

Conditions de passages

Pour les particuliers, le projet est de limiter le nombre d'accès gratuits à 26 par an. Les passages supplémentaires seraient ensuite facturés. Avec cette mesure, le Syndicat Centre Hérault souhaite encourager les usagers à adopter un comportement environnemental vertueux, en regroupant leurs dépôts. Les particuliers avec un véhicule de plus de 2 mètres de haut ne paieront plus le forfait de 12 euros par passage pour accéder aux déchèteries, mais ils seront également facturés une fois leurs 26 passages gratuits épuisés. Ils devront néanmoins se rendre dans les déchèteries du Caylar, Lodève, Montpeyroux et Octon, qui ne sont pas équipées de portiques limitant l'accès aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur.



Pour les pros

Attention : les professionnels du bâtiment doivent désormais se rendre dans les déchèteries professionnelles. La liste des codes APE des métiers concernés peut être consultée sur le site internet du Syndicat Centre Hérault. Par ailleurs, les professionnels hors métiers du bâtiment qui sont responsables de l'élimination de leurs déchets, seront facturés dès le premier apport.

Cette nouvelle organisation sera effectuée à titre expérimental, sur une année. Le dépassement du nombre de passages pendant cette période ne sera pas payant.

Halte à la cabanisation

Maisons, villas, mobil-homes, caravanes, chalets, yourtes,... implantés sur un terrain inconstructible : l'Hérault compte près de 30 000 parcelles « cabanisées » et jusqu'à 1000 nouvelles chaque année. Outre les enjeux sociaux et de protection des espaces naturels et agricoles, cette urbanisation anarchique induit nombre de situations d'insalubrité, de pollution, d'exposition aux risques. Face à ce phénomène, 54 communes se sont engagées officiellement à lutter contre la cabanisation dont Saint-André-de-Sangonis, adhérente depuis 2021. Lors de la réunion du comité annuel de pilotage de lutte contre la cabanisation le 22 juin à laquelle participait un représentant de la mairie, le préfet de l'Hérault a dressé le bilan très encourageant de cette lutte : 467 procès-verbaux d'infractions ont été dressés en 2021 (contre 286 en 2020) et 48 contrevenants ont été condamnés. Le représentant de l'Etat a demandé "que soient multipliées les opérations « coup de poing » sur le territoire et la verbalisation systématique de toutes les installations illicites détectées", parallèlement à la poursuite des missions d'animation et d'accompagnement auprès des communes.



ÉVOLUTION LÉGISLATIVE

Changement de nom : ce qu'il faut savoir

Depuis le 1^{er} juillet 2022, une loi simplifie les démarches pour changer son nom de famille reçu à la naissance. Suivez le guide...

Une personne majeure peut désormais choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux, voire d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance. Cette procédure sera possible une fois dans sa vie.

En outre, un parent qui n'a pas transmis son nom de famille pourra l'ajouter, modifiant son nom patronymique, à celui de son enfant, avec accord de l'autre parent.

Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera aussi nécessaire. Le changement de nom d'un adulte s'étendra de plein droit à ses enfants de moins de 13 ans (sur demande explicite des parents). Au-delà, leur consentement sera requis.

Marche à suivre

Vous devez déclarer votre choix en remplissant le formulaire Cerfa n°16229 (à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_16229.do).

Joignez au formulaire, les justificatifs : de votre identité et de votre/vos nationalité(s), de domicile, et de l'état civil

des personnes concernées par le changement de nom. Vous pouvez ensuite déposer votre demande sur rendez-vous à la mairie de votre domicile ou de votre lieu de naissance.

Vous devrez patienter un mois minimum (délai légal de réflexion) avant de vous présenter de nouveau en mairie pour confirmer votre décision.

Bon à savoir

Une circulaire officielle vous donne des exemples de différentes situations, ainsi que des modèles d'accord parental et de consentement du mineur de plus de 13 ans : http://www.justice.gouv.fr/bo/2022/20220630/JUSC2215808C.pdf

Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure visant à adopter un autre nom que celui des parents, à franciser le nom de famille, etc. reste identique et nécessite un agrément du ministère de la Justice.



FOCUS

Supplément dames au service

Véritable centre névralgique de la mairie, le service population/état civil formé par Séverine, Johanna et Laetitia, réceptionne et gère les multiples demandes des administrés



Aux manettes du service population/ état civil, trois agents unis comme les doigts de la main. Responsable, Séverine Paillès est originaire de Gabian, près de Béziers. Elle a rejoint la mairie de Saint-André après plusieurs expériences dans d'autres collectivités et un Master en droit. Johanna Riviere partage son temps partiel entre l'accueil et l'administratif. Laetitia Hersen, a quitté quant à elle le service jeunesse en décembre dernier, pour le poste d'agent administratif où elle officie tantôt à l'accueil, tantôt au service état civil. « Nous sommes une équipe motivée par son travail, qui a fait de l'accueil et de l'accompagnement des administrés, une priorité. Et ce, dans la lignée stricto sensu du service public : neutralité, continuité, proximité... et bienveillance » souligne Séverine Paillès.

À l'écoute

Charge au trio d'orienter les habitants vers le service concerné et de les accompagner dans leurs demandes d'actes (copie conforme, légalisation de signature, dossier d'attestation d'accueil,...) ainsi que dans leurs projets de vie (PACS, mariage, reconnaissance d'enfant, changement de nom...). En plus de réaliser les actes d'état civil qui valident ces choix, Séverine, Johanna et Laetitia gèrent les décès de la commune, le cimetière, les licences et débits de boissons, les recensements, les élections... Autant de tâches qu'elles réalisent avec un même leitmotiv : « offrir aux administrés l'écoute, l'information pertinente, le professionnalisme, une exigence de qualité qui fait que venir à la mairie est un plaisir. »

















ALSH

L'été a battu son plein au centre de loisirs

Autour d'un riche programme, adapté à chaque âge, une fréquentation record a été observée sur chaque centre de loisirs communal, témoignant de la bonne dynamique en place.

Chez les maternels, plusieurs stages ont rythmé les vacances estivales avec des thématiques sportives variées, en alternance avec des sorties. Les primaires se sont vu proposer quatre séjours autour de la nature, du sport et des activités nautiques tandis que les enfants restés au centre ont pu participer à des stages sportifs, couture, pêche ou expériences scientifiques. Les sorties hebdomadaires sont venues compléter le programme, faisant la part belle aux jeux d'eau. Au-delà du traditionnel séjour playa tour, les ados ont pu s'adonner aux joies du canyoning, du karting, laser game, fête foraine, aquapark...

Stage robotique



En partenariat avec l'Alternateur, les jeunes de l'ALSH ont également pu fabriquer leur robot et le faire fonctionner grâce aux codages réalisés. Dix jeunes ont débuté la semaine par une rencontre avec

REGO, la mascotte de l'association LeLabTechno. Ce robot fabriqué par Franck, venu dispenser les ateliers, est utilisé pour éveiller leur curiosité et leur montrer que tout est possible. La programmation de détecteur de son, détecteur de distance, de mini robot, a donné lieu à des challenges, courses de robots, suiveur de ligne, labyrinthe, évitement d'obstacles. Les jeunes ont même improvisé des combats de robots. En fin de stage, ils ont reçu un diplôme de participation, et surprise, une gravure personnalisée avec leur prénom. Une expérience ludique, enrichissante, qui sera à coup sûr renouvelée, pendant les vacances scolaires, ou le mercredi ou samedi pendant l'année.

Projet citoyen

L'été des ados s'est clôturé par un chantier loisirs. Le concept ? Un jeune qui s'investit le matin dans un projet participatif, se voit récompensé par une activité de son choix l'aprèsmidi (piscine, laser game, bowling..). Cette année, c'est dans l'enceinte de l'IME L'Ensoleillade que les jeunes ont exercé leurs talents pour rafraîchir l'espace potager et réaménager la cour pour les enfants. Six jeunes de l'ALSH ados, 2 jeunes de l'IME et 2 jeunes du SESSAD se sont retroussé les manches. Les animateurs Outman et Hervé étaient

agenda

Le plein de frissons

Vacances de la Toussaint riment avec Halloween. Araignées, fantômes et citrouilles sont donc de la partie pour les maternels et les primaires. Les ados ne sont pas en reste, de même que les familles, invitées à participer à un atelier de poterie à Saint-Jean-de -Fos et à un atelier créatif (réservé aux adhérents de Mozaïka). Le tout couronné par une soirée animée par un DJ, le 31 octobre, à la salle des fêtes. Au programme : friandises récoltées auprès des habitants et déguisement !

ravis de l'investissement des jeunes et du partenariat noué avec Romain, encadrant au SESSAD. Comme le Maire et la Directrice de l'IME qui ont remis un diplôme de participation à ces jeunes citoyens. Félicitations!





Un mercredi avec les pompiers

Le 14 septembre, la visite de deux pompiers de la brigade de Gignac a permis aux 35 enfants du centre de loisirs primaires de découvrir le métier de pompier et de s'initier aux premiers gestes de secours. Les deux intervenants ont insisté sur la mise en sécurité d'une situation particulière et la capacité des enfants à donner l'alerte en cas d'incendie ou d'accident domestique.



ÉDUCATION

La fluence, un projet pédagogique innovant à l'école maternelle

L'équipe enseignante de l'école maternelle Roger Gaubil, a décidé de porter ses efforts sur sa façon d'enseigner "la fluence". Derrière ce mot étrange se cache une réflexion portée sur la complexité du processus d'apprentissage des enfants.



Ce qui coule, la clarté d'un propos : c'est ainsi que le dictionnaire définit la fluence. Mais en classe, le terme peut se muer en outil pédagogique En voici un exemple : la connaissance des lettres de l'alphabet favorise l'accès aux mots. La possibilité de repérer dès le premier coup d'œil un mot connu augmente sensiblement la vitesse de lecture, libérant du temps et de la mémoire de travail pour accéder facilement à la compréhension de ce qui est lu. En résumé, la fluence revient à rechercher l'automatisation pour aborder des connaissances sans efforts.

Un travail commun

Tous les enseignants de l'école maternelle Roger Gaubil se sont réunis pour mettre en commun leurs pratiques, partager les jeux mis en place dans leur classe pour faciliter l'apprentissage des lettres : dobble, chemin de lettres, lettres en pâte à modeler... des séries de jeux visant à stimuler l'enfant et à jouer autour de l'alphabet. Dans le domaine numérique, les enseignants se sont penchés également sur l'ordinalité. Rien ne sert de compter, il faut

savoir d'où! Bien souvent dans la vie de tous les jours le nombre sert à exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, ou pour comparer des positions.

Des habitudes travaillées avec les enfants

Des séquences de la vie quotidienne à l'école prennent alors tout leur sens :

- le matin : poser son étiquette prénom à la suite d'un autre en respectant l'ordre de gauche à droite et la ligne,
- remettre en ordre les images décrivant les différents moments de la journée,
- chanter des comptines où l'ordre des phrases est répétitif.

Tous ces petits rituels permettent à l'enfant d'acquérir des repères. Plus tard, sa vitesse d'exécution dans des tâches plus complexes de la vie quotidienne sera accrue et rendra plus aisée sa compréhension.

Saluons cette initiative des équipes pédagogiques de Saint-André, qui œuvrent au quotidien pour transmettre le meilleur apprentissage aux enfants.

Parenthèse

Mozaïka propose des activités aux parents des enfants de 0 à 3ans, sous le nom de "Parenthèse". Chaque 15 jours, les vendredis de 10h à 11h30, l'objectif est de favoriser le développement des enfants, pendant que les parents prennent le temps d'échanger. Les prochains ateliers auront lieu les 21/10 (éveil musical avec la Cie Alfred de la Neuchel. 18/11 (baby gym avec Loriane de Pep's et Formel et 2/12 (atelier motricité). Inscription au 04 67 57 91 41 ou via mozaika@sangonis.fr. Suivez-nous sur la page facebook : Mozaika Sangonis.



Marche seniors

Vous pouvez encore vous inscrire à la marche seniors (dès 55 ans). De 9h à 11h30, le jeudi.

Adhésion : 80€ auprès du service municipal des sports / Jérome FROGET / 06 08 68 68 40 / service.sports@sangonis.fr











SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

Avenue de Montpellier

Lundi - Samedi : 8h30 - 20h00 Dimanche : 8h30 - 12h30

AMÉNAGEMENT DU COURS DE LA PLACE

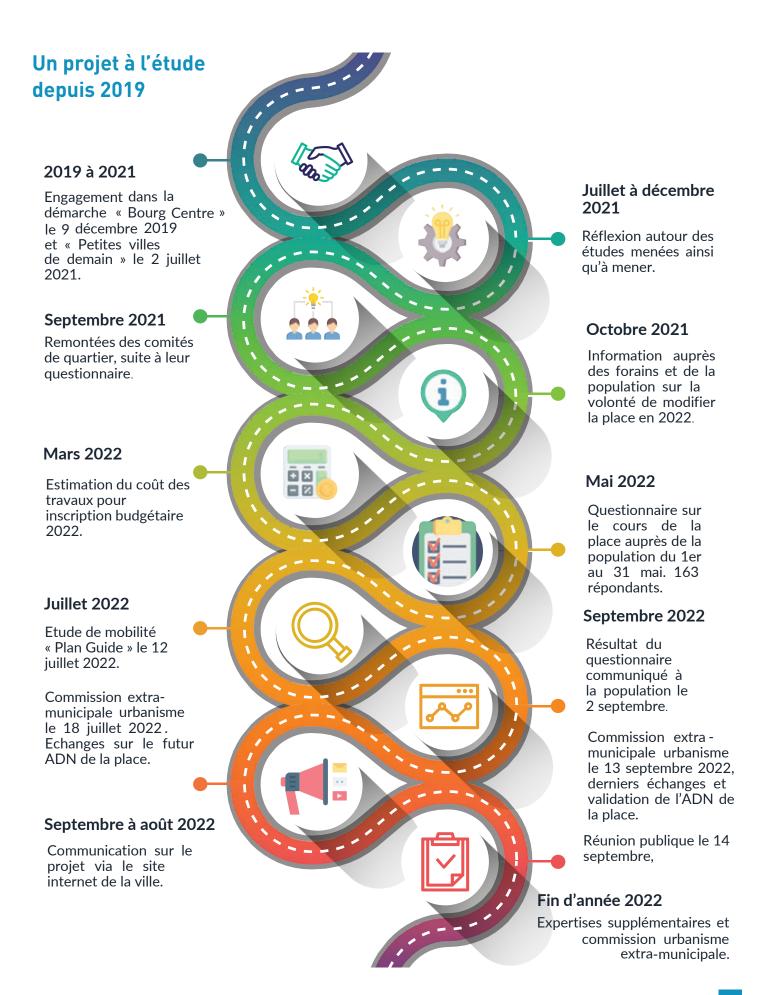
Un projet pour faire de notre place un lieu de vie convivial!

L'aménagement du cours de la place, on en a beaucoup parlé... Études, conventions, estimations financières, phase d'écoute des habitants, des comités de quartier et des commerçants, l'heure est aux derniers ajustements.

Projections du concept de la future place







Un cahier des charges pour une place rénovée, fonctionnelle et conviviale

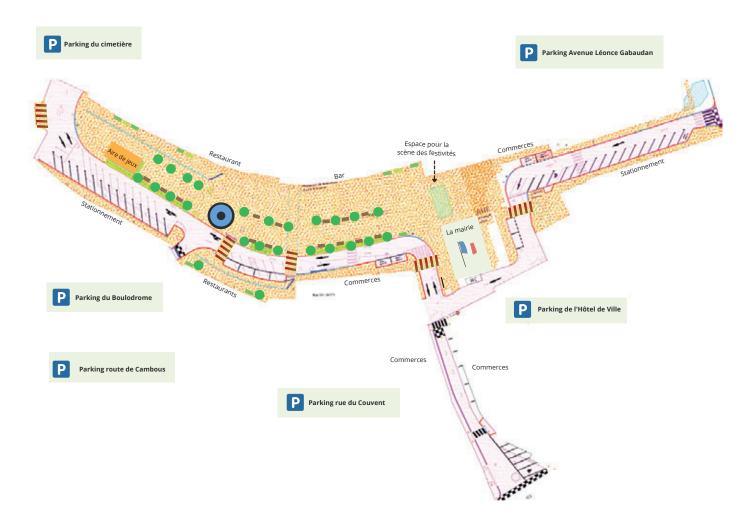
Dans le cahier des charges que la municipalité a élaboré et communiqué au maître d'œuvre TP SONERM, l'objectif était de concevoir un nouvel espace public qui corresponde aux attentes de la population et des commerçants : une place rénovée, fonctionnelle, conviviale.

Ainsi, le cahier des charges imposait :

- Une fonctionnalité, des expériences à vivre,
- Une bonne symbiose avec l'architecture environnante : qui prenne en compte les constructions environnantes et les éléments patrimoniaux comme la fontaine du Griffe qui est à préserver et à enrichir,
- Un espace accessible, confortable, en couleur qui propose une mixité des fonctions mais qui laisse suffisamment de place pour les piétons,
- Un espace proposant une atmosphère mêlant la pièce d'eau à la verdure,
- Un éclairage et une lumière adaptée,
- Un espace propre, entretenu et sécurisé avec du mobilier pour s'assoir.

Un espace de vie majoritairement piéton avec une circulation maintenue

L'objectif est de proposer un espace de vie agréable, sécurisé et délimité pour les piétons, tout en maintenant une zone de circulation pour les véhicules sur une partie de la place.



Un accompagnement d'experts pour construire le projet

La municipalité s'est appuyée sur l'expertise du maître d'œuvre TP SONERM, sur le cabinet d'experts forestier AVAL, venu réaliser un diagnostic phytosanitaire des arbres présents sur le périmètre du projet (disponible sur saintandredesangonis.fr) ainsi que sur CMO Paysages, bureau d'étude de conception et de maîtrise d'œuvre paysagère.







Des actualités régulières

La municipalité vous communique régulièrement les dernières informations et les avancées du projet sur le site de la mairie www.saintandredesangonis.fr. Une FAQ (foire aux questions) est disponible afin de répondre au mieux et au fur et à mesure, aux questions posées.

l'eau aussi

ÉCONOMIES D'ENERGIE

Des idées lumineuses pour faire baisser la facture

Face à la hausse des prix et à la diminution des ressources, nous avons tous intérêt à revoir notre façon de consommer.

Comme le rappelle un adage bien connu, l'électricité la moins chère, c'est celle que l'on ne consomme pas! Quelques gestes simples peuvent vous aider à dépenser moins.

Le chauffage

Il représente 66% de la facture d'énergie ! Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation en moins...

Purgez régulièrement les radiateurs et entretenez la chaudière : vous économiserez 10% d'énergie.

Pour plus d'efficacité, installez une régulation et une programmation du chauffage.

Si vous êtes absent la journée pendant l'hiver, laissez vos volets et vos rideaux fermés.

Calfeutrez les portes qui donnent sur des locaux non chauffés.

Les appareils électriques

Choisissez des modèles moins énergivores (comparateur d'achat www.guidetopten.fr) : un appareil estampillé A consomme entre un tiers et deux tiers d'énergie en moins qu'un appareil classé D.

Pensez à débrancher vos appareils quand vous ne vous en servez pas, a fortiori en cas d'absence prolongée. Vous pourrez ainsi économiser jusqu'à 10 % de la facture d'électricité (hors chauffage).

Dans la cuisine

Réchauffez au four à micro-ondes plutôt qu'au four traditionnel et préférez la bouilloire à une casserole. Couvrir les casseroles divise par ailleurs par 4, la consommation d'énergie. Privilégiez les plaques de cuisson à induction qui permettent de réaliser des économies d'électricité variant de 30 à 50 %.

Misez sur l'inertie des appareils : en éteignant votre four ou votre plaque avant la fin de la cuisson, le temps qu'il ou elle refroidisse, votre plat sera cuit.

Ne placez pas les réfrigérateurs et congélateurs près d'une source de chaleur. N'y mettez pas d'aliments encore chauds. Dépoussiérez les grilles arrière de ces appareils, nettoyez les joints et dégivrez régulièrement.

L'éclairage

Optimisez l'aménagement de votre intérieur pour profiter de l'éclairage naturel et installez des variateurs d'intensité sur vos lampes afin d'ajuster la luminosité à l'heure de la journée. Utilisez des ampoules à économie d'énergie et éteignez les lumières en sortant d'une pièce.

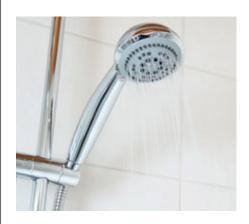


941:

L'exemple de Saint-André

Sans attendre la flambée des prix, la commune a mis en place l'extinction de l'éclairage public nocturne : un moyen de réduire la facture d'électricité qui coïncide avec le souci grandissant d'éradiquer la pollution lumineuse, néfaste à l'environnement.

Comment utiliser l'eau sans la gaspiller ?



- 1. Éviter de laisser couler l'eau inutilement : cela consomme par exemple, jusqu'à 200 litres par vaisselle. Laver ses légumes au-dessus d'une bassine afin de réutiliser l'eau.
- 2. Acheter un lave-linge
 et un lave-vaisselle peu
 consommateurs en eau (lire
 l'étiquette énergie). Opter pour
 la touche éco ou demie charge.
- 3. Utiliser des systèmes D:
 un pommeau de douche
 économique (20 €) permet
 une économie de 90 litres
 par douche, soit 165 € par
 an. Les réducteurs de débit
 permettent aussi de réduire la
 consommation de 15 L/minute à
 5 L/minute.
- 4. Dans les toilettes, opter pour une chasse à deux boutons. Ou déposer dans le réservoir une ou deux bouteilles en plastique (fermées) remplies d'eau.
- 5. Détecter et réparer les fuites : un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure soit presque 200 €/an.

Pour ne laisser personne au bord de la route

Carrossier depuis deux générations à Gignac, dépanneur routier et autoroutier, Franck Verdeille a voulu humaniser son métier. Il a inventé Handi dépanne : un système ingénieux, conçu pour les personnes en situation de handicap, mais qui peine à se généraliser.

Tomber en panne sur la route, c'est galère. Alors imaginez les difficultés rencontrées par une personne à mobilité réduite quand elle se retrouve dans ce cas de figure. « Soit elle doit attendre un véhicule de transport sanitaire, ce qui signifie une perte de temps et une mise en danger du fait de la circulation, soit la loi l'autorise à rester dans son véhicule rapatrié sur le plateau de la dépanneuse. Mais quand il fait 55 degrés à l'ombre sans climatisation, c'est plus qu'un manque de respect ! » s'exclame Franck Verdeille. Révolté, ce professionnel du dépannage-remorquage installé à Gignac n'est pas resté les bras croisés. « J'ai planché sur le sujet pendant une dizaine d'années et j'ai concu sans aucune aide financière, un système breveté de bras articulé dont j'ai équipé l'une de mes dépanneuses. » Femme enceinte, personne âgée ou en situation de handicap : « Handi dépanne » permet ainsi d'installer facilement la personne dans la cabine.

Unique en France

Une évidence pour cet ancien pompier volontaire qui a un jour choisi entre le camion et l'ambulance,

sans renoncer à ses valeurs. « Quand j'ai créé mon entreprise j'avais 25 ans ; aujourd'hui j'en ai 43. Mon métier m'a fait grandir. Comment ne pas se remettre en question face à la détresse des gens quand on a un minimum d'humanité et qu'on ne résume pas à son activité à un bilan financier ? » poursuit Franck Verdeille. En 2019, son invention a décroché coup sur coup le trophée de l'innovation au Salon d'Albi et le prix de l'initiative sociétale du club Génération responsable à Paris. Les retombées médiatiques et les encouragements d'élus ont suivi. Mais bien que son système puisse être adapté sur n'importe quel camion moyennant quelques calculs et réglages, il ne s'est toujours pas développé à l'échelle nationale. « Je milite pour que ce type de service devienne obligatoire dans le dépannage. J'espérais que l'Etat et les parlementaires puissent faire quelque chose. Il n'en est rien. Il faut peut-être que j'arrive à trouver les bons propos, les bonnes personnes pour m'épauler et aller plus loin. » En attendant, il reste le seul dépanneur national voire international, capable de prendre en charge une personne à mobilité réduite...



Bravo à EffetMer



Flora Joly et Céline Lapeyre, cofondatrices de R&D Concept, ont reçu le trophée de la catégorie «développement durable» lors de la 6ème cérémonie des Septuors organisée par la Région Occitanie, la CCI, et Midi Libre. Fruit de quatre ans de recherches et développement, leur projet innovant EffetMer repose dans la conception de lunettes de soleil aux montures recyclées, dont 30% de déchets en plastique ramassés en Occitanie (complétés par 70% de plastiques recyclés issus du tri français). L'entreprise est accompagnée par l'incubateur et pépinière d'entreprise de Novel.id. à Saint-André.

Coopérative d'entrepreneurs de l'éco-construction

Vous avez un projet d'activité dans le secteur du bâtiment ? Vous êtes partant pour vous lancer dans l'entrepreneuriat en mode collectif ? Vous pouvez intégrer la coopérative d'entrepreneurs de l'écoconstruction «Atelier coopératif 34». Installée à l'Alternateur de Saint-André-de-Sangonis, elle vous permet d'être autonome dans votre activité tout en ayant les garanties du salariat. Une réunion d'information est organisée à l'Alternateur, le vendredi 4 novembre de 14h30 à 16h30.

Inscription par mail obligatoire : atelier.coop34@mailo.com. Plus d'infos sur https://alternateur-valleeherault.fr.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Ils ont choisi de s'installer sur notre commune et enrichissent ainsi le tissu économique local, au profit d'un service de proximité. Voici leurs mini portraits et leurs spécialités.

LE PANIER DE NAÏS : L'esprit de famille

Il aimait davantage le contact avec la terre que les bancs de l'école : tout naturellement, Fabien Cadenas a rejoint son père pour l'épauler sur son exploitation de maraîchage à Gignac. De là à ouvrir son magasin de fruits et légumes, il n'y avait qu'un pas, franchi en juillet dernier. « Installé dans le garage de ma maison, à 50 mètres de la poste, je vends en grande partie la production familiale de saison, complétée par des achats au marché gare de Montpellier, notamment des fruits exotiques. » Il propose également un service drive et la confection de corbeilles de fruits ou de paniers sur commande. Sa nièce Ophélie, l'épaule pour la vente. Sa femme Marine, s'occupe des réseaux sociaux. Quant à sa boutique. Le panier de Naïs, elle tire son nom de celui de sa fille. A 24 ans, le gérant n'a pas froid aux yeux : « si je me développe un peu plus, je n'exclus pas de déménager dans un local plus grand. »

3 bis rue Ernest Gaubert. Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 15h à 19h30 et le dimanche, de 8h à 12h. Tél. 06 74 02 62 74.



ALLO PIZZA: Un parfum d'Italie



29 : c'est le nombre de références qu'affiche la carte d'Allo Pizza, sans oublier les grandes plaques, destinées à l'apéro. Voilà plus de deux mois que s'est ouverte, en face du bar, cette pizzeria de vente à emporter, ou en livraison gratuite Saint-André). (uniquement sur « Je pensais déjà m'installer il y a deux ans mais je n'avais pas trouvé de local. Puis l'occasion s'est présentée de reprendre l'ancien salon de coiffure » explique Pascal Raffin. Vailhauquois d'origine, il connaît bien le sujet avec 20 ans d'expérience dans la restauration, comme saisonnier et Légumes achetés à un primeur de Montarnaud, farine du Languedoc : « tout est fait maison : les produits sont frais et de préférence d'origine locale ». Pas de recette miracle : « le secret c'est d'abord la pâte, qui repose entre 24 et 48h et de bons pizzaiolos... »

25 cours de la Place. Ouvert 7 jours sur 7, de 18h à 22h. Tél. 07 89 01 50 81

LE CHALET D'OC : des saveurs qui roulent

« Toqué de cuisine depuis tout petit, j'ai suivi des études en hôtellerierestauration dans l'objectif de m'installer » relate Tom Lala. Après un Bac (au lycée Frêche à Montpellier) et un BTS (au lycée Saint-Chély-d'Apcher), plus quelques expériences dont celle de chef à La table des copains à Jacou, le jeune homme de 23 ans a ouvert « Le chalet D'oc » en mai dernier : un food-truck, implanté sur un terrain appartenant à son père. Dans une ambiance conviviale, les gourmands peuvent emporter ou déguster sur place, des pizzas, burgers (dont l'un, composé d'un pain à l'encre de seiche fait maison), naans (avec comme nouveauté le « Cheese Naan garni », à base de Vache Kiri) et quelques desserts. A terme, Tom rêve d'investir dans un restaurant avec son épouse Eva. En attendant, le couple ne chôme pas, entre les fourneaux et la vie de famille : déjà parents d'un petit Djanis, ils lui ont donné une petite sœur, Arya, née le 12 août!

11 Route de Lagamas. Ouvert tous les soirs de 18h à 21h30,

Tél. 06 95 94 57 62

sauf le lundi.



rentrée

DANS LE RÉTRO

Un été sous le signe de la convivialité

Marché nocturne, Festejada, fête de l'Ecoparc, spectacles chaque vendredi soir, repas des porcs nègres...: l'agenda estival a été particulièrement rempli.

Le cochon noir, dit Porc negre n'a pas manqué de pointer le bout de son groin lors des bodegas qui ont clôturé la saison estivale. Sous le porche du beffroi, Robert Feyssel mémoire vivante de la commune - est revenu sur la légende du seigneur, de sa fille et du célèbre animal qui a croqué la pomme. La soirée était organisée par la municipalité en partenariat avec les associations AJSA, Olympique Saint-Andréen, Porcs Négres, SABCH et Mecanik Passion. L'occasion de se retrouver et de faire vivre les traditions, dans la bonne humeur.



ÉVÈNEMENT

Journées européennes du patrimoine

Les 17 et 18 septembre, Saint-André-de-Sangonis a mis à profit la 39^{ème} édition des journées du patrimoine, en proposant un programme varié à la population, dont un cluedo géant, organisé par Mozaïka.

Exposition de photographies à la salle des fêtes, concert à la chapelle Sainte-Brigitte organisée par l'école de musique intercommunale de la Vallée de l'Hérault, découverte de la chapelle de Cambous... Si de nombreux temps forts ont rythmé le week-end, le millésime 2022 des Journées européennes du patrimoine a été marqué par une nouveauté : le centre socioculturel et sportif Mozaïka a en effet souhaité rendre l'événement ludique en proposant un Ocluedo géant. Animée par la compagnie de théâtre « Ong Dam », cette activité a conquis petits et grands qui n'ont pas hésité à partir à la recherche d'indices à travers le patrimoine du village.

Réussite

Une centaine de Saint-Andréens se sont glissé dans la peau d'enquêteurs pour démasquer le voleur du tableau « le cochon hurlant » fabriqué pour l'occasion par Chloé, animatrice UFCV. Jasmine Dziadon, de la compagnie Ong Dam, avait imaginé un scénario bien ficelé qui a amené les familles à enquêter dans la mairie, l'église, le beffroi et autres sites patrimoniaux. « C'était très intéressant de découvrir ces lieux et des anecdotes tout en s'amusant. On s'est pris au jeu et toute la famille s'est régalé » raconte une participante avant de conclure « Merci aux acteurs d'un jour de nous avoir aidé à résoudre l'enquête ! » Une réussite pour cette première qui en appellera sûrement d'autres...



Honneur aux associations

Comme de coutume, la foire aux associations s'est tenue le premier samedi de septembre. Cette matinée leur permet de rencontrer le public et de mettre en avant leur savoirfaire et la richesse du tissu associatif saint-andréen. Plus de 40 associations étaient ainsi réunies dans le gymnase, pour présenter leurs programmes, leurs cours ou leurs initiatives. Du sport, de la culture, de la citoyenneté et de la nature, il y en avait pour tous les goûts. Les nouveaux habitants du village, dont le nombre va croissant, n'ont pas manqué ce rendezvous incontournable. Le quide des associations, édité pour l'occasion, est parti comme des petits pains. Gratuit, il reste disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site internet de la commune.

Cabinet "d'horreurs"

La bibliothèque de Saint-André
vous propose de créer un cabinet
de curiosités. Celui que vous allez
concevoir sera tactile... et horrible!
Chaque pièce réalisée ensemble
sera connectée à une touch board.
Capable de lire des fichiers audios,
la touch board peut transformer les
matériaux conducteurs en capteurs et
les faire parler. Ainsi, dès qu'un visiteur
courageux osera toucher un des objets,
celui-ci émettra un son, un cri, un
hurlement! Le mercredi 2 novembre
à 14h30.

Réservation obligatoire au 04 67 57 90 46

NOVEMBRE 2022

LUNDI 17 NOVEMBRE

De 14h à 16h30 • Salle Polyvalente

Atelier calligraphie latine

Adhésion (10€) demandée - Limité à 5 personnes. Infos : www.lasauce34.org

VENDREDI 18 NOVEMBRE

De 10h à 11h30 Mozaïka

Parenthèse - Baby Gym avec Loriane de Pep's et Forme



DIMANCHE 20 NOVEMBRE

10h à 16h ■ Salle des fêtes

Puces de la couturière

Infos et inscriptions au 06 88 05 50 48 evsallezsavoir@gmail.com

LUNDI 21 NOVEMBRE

De 14h à 16h30 - Salle Polyvalente

Atelier calligraphie latine

Adhésion (10€) demandée - Limité à 5 personnes. Infos : www.lasauce34.org

JEUDI 24 NOVEMBRE

18h à 22h ■ Salle des fêtes

Cinéma

VENDREDI 25 NOVEMBRE

20h30 • Salle des Fêtes

Pièce de théâtre "Molière"

Par le théâtre populaire de la Vallée de l'Hérault

SAMEDI 26 NOVEMBRE

18h à 22h ■ Salle Polyvalente

Soirée jeux et repas partagé

Gratuit.

Infos: 06 44 38 70 21/ La Sauce.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

10h - Parking du cimetière

Balade pour tous

Gratuit. Infos : www.lasauce34.org

DÉCEMBRE 2022

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

De 10h à 11h30 Mozaïka

Parenthèse - Atelier Motricité

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

De 10h à 14h Local Allez Savoir

Bourse aux livres solidaire (prix libres) Infos et inscription au 06 88 05 50 48

DU 3 AU 11 DÉCEMBRE

Stade stabilisé

FÊTE FORAINE





LUNDI 5 DÉCEMBRE

De 14h à 16h30 - Salle Polyvalente

Atelier calligraphie latine

Adhésion (10€) demandée - Limité à 5 personnes. Infos : www.lasauce34.org

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

20h - Salle des Fêtes

Pièce de théâtre "Le Dindon"

Par le théâtre populaire de la Vallée de l'Hérault

JEUDI 15 DÉCEMBRE

18h à 22h ■ Salle des fêtes

Cinéma



DU 16 AU 25 DÉCEMBRE

Au Square Aussel et dans la cours de Mozaïka

MARCHÉ DE NOËL

Inauguration le 16 décembre à 18h30



VENDREDI 16 DÉCEMBRE

De 10h à 14h Local Allez Savoir

Brunch de Noël partagé Infos et inscription au 06 88 05 50 48

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

12h . Complexe sportif

Repas des aînés

Inscription obligatoire

LUNDI 19 DÉCEMBRE

De 14h à 16h30 • Salle Polyvalente

Atelier calligraphie latine

Adhésion (10€) demandée - Limité à 5 personnes. Infos : www.lasauce34.org



LES MARCHÉS À SAINT-ANDRÉ

Tous les les mardis, vendredis et dimanches de 8h à 13h.



→ Retrouvez l'agenda complet et mis à jour sur www.saintandredesangonis.fr

AGENDA DES LOTOS

OCTOBRE 2022

DIMANCHE 16 OCTOBRE

17h ■ Salle des fêtes Loto par l'Olympique Saint-Andréen

DIMANCHE 23 OCTOBRE

17h ■ Salle des fêtes Loto par l'Amicale des Retraités

NOVEMBRE 2022

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

17h - Salle des fêtes

Loto par l'Amicale des Anciens Elèves de l'école Jeanne d'Arc

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

17h ■ Salle des fêtes Loto par l'Amicale des Retraités

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

17h ■ Salle des fêtes Loto par Los Porcs Negres

DÉCEMBRE 2022

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

17h ■ Salle des fêtes Loto par L'Olympique Saint-Andréen

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

17h ■ Salle des fêtes

Loto par L'Olympique Saint-Andréen

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

16h ■ Complexe sportif Raymond Boisset

Loto du Téléthon, par les Maladies Orphelines



JANVIER 2023

DIMANCHE 8 JANVIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par la Chasse

DIMANCHE 15 JANVIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par Los Porcs Negres

DIMANCHE 22 JANVIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par Amstramgram

DIMANCHE 29 JANVIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par Mecanik Passion

FÉVRIER 2023

DIMANCHE 5 FÉVRIER

17h - Salle des fêtes

Loto par le Secours Populaire



DIMANCHE 12 FÉVRIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par l'APEL

DIMANCHE 19 FÉVRIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par l'Amicale des Retraités

DIMANCHE 26 FÉVRIER

17h ■ Salle des fêtes Loto par l'AJSA

MARS 2023

DIMANCHE 5 MARS

17h ■ Salle des fêtes

Loto par la Ligue Contre le Cancer



DIMANCHE 12 MARS

17h ■ Salle des fêtes

Loto par l'Olympique Saint-Andréen

DIMANCHE 19 MARS

17h ■ Salle des fêtes

Loto par l'Olympique Saint-Andréen

DIMANCHE 26 MARS

17h ■ Salle des fêtes

Loto par les Acteurs Économiques ZAE la Garrigue

AVRIL 2023

DIMANCHE 2 AVRIL

17h ■ Salle des fêtes

Loto par la Chapelle de Cambous





SAINT-ANDRÉ J'AIME

Le groupe Saint André J'aime se joint à tous les habitants de notre ville qui demandent à la municipalité un moratoire pour discuter de l'aménagement de notre place.

La majorité fait semblant de vous écouter. En effet, l'aménagement de la place a été décidé au cours de l'année 2021, pour preuve le devis établi par la société TPSO en novembre 2021.

Une pseudo concertation a été bâtie pour répondre aux obligations du contrat « Petites Villes de Demain ». C'est une pure hypocrisie de la part de notre maire et cela n'a pas l'air de l'émouvoir.

Pour une ville de près de 6 500 habitants, plus d'agence bancaire, un bureau de Poste qui d'après le maire ne fermera pas mais aura des horaires d'ouverture réduits. Est ce normal ? NON

Pouvons-nous croire monsieur le maire ? Nous en doutons.

C'est comme la fuite des commerces de détail de qualité au profit de ventes de nourriture à emporter, alors que des villes voisines en font revenir en centre ville.

Que fait notre Maire? Rien. Il dit même son impuissance.

La ville peut acheter les fonds de commerce et ou les murs à la vente, et peut ensuite les louer à des commerçants qu'elle aura choisi. Encore faut-il définir quels types de commerces sont nécessaires. Nous ne sommes pas certains que la municipalité le sache.

Cela nécessite des investissements, mais ne vaut il pas mieux investir dans çà plutôt que de jeter l'argent public dans l'acquisition de choses parfois même inutilisables à l'exemple de la tribune métallique ?

Ou bien réaliser un équipement qui coûte plus de deux fois le prix prévu?

A ce rythme notre ville aura peut être de beaux équipements mais avec un manque cruel de commerces en centre ville et un endettement injustifié.

Les élus du groupe Saint André, j'aime

SAINT-ANDRÉ S'ÉVEILLE

Notre équipe voudrait citer cette phrase qui nous semble importante aujourd'hui, et dont l'équipe Municipale majoritaire de notre Commune en a oublié les fondements : " La liberté d'expression est le fondement de toute démocratie, un droit humain fondamental pilier de toutes les libertés civiques".

Nous en avions déjà parlé à plusieurs reprises dans "notre droit à la parole" sur le journal de la Commune. Quelle ironie !!!!! on nous demande de nous exprimer sur ce journal, mais quand nous sommes en pleins conseils municipaux, là c'est tout autre chose. Nous avons du mal à nous exprimer, à nous faire entendre. Certains, même, se permettent des réflexions ou des rires à notre égard quand nous essayons de nous exprimer. Le public présent à plusieurs conseils municipaux, a pu le constater.

Que faut-il faire face à de tels agissements envers les deux groupes d'opposition?

Nous ne pouvons pas continuer de la sorte, nous sommes élus au même titre que la majorité et nous tenons à ce que nos paroles soient entendues et respectées.

Vos élues du Groupe "St André S'éveille "

Edwige GENIEYS et Lydia BRAILLY.



Autosur Contrôle Technique 🧗

Rue de la comète ZAE Zone Cosmo

(En face du Mc Donald's)

34150 Gignac



Os Venez nous voir

Retrait possible en 1h

23, Rue de la Lucques - Ecoparc la Garrigue

34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

(f) @ @GreenSisters DriveZD

Saint-André

Immobilier









GARAGE TBM

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

Toutes marques - Agréé tous sinistres - Vente de véhicules

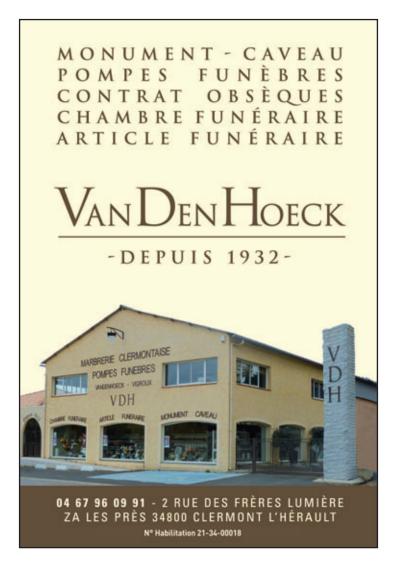
RN 109 - Route de Montpellier 34725 ST ANDRÉ DE SANGONIS

> Tél. 04 67 57 98 71 Mail. contact@garagetbm.fr

Rejoignez-nous sur : Groupe Turco Automobile











Venez retirer vos commandes

directement dans notre entrepôt situé

28 Rue du Moulin à Huile - Ecoparc La Garrigue

à St André de Sangonis



CLERMONT L'HÉRAULT

(à côté de la boulangerie Marie Blachère)

ZAE Tanes Basses

Tél. 04 99 91 83 51

Spécialiste Basse Vision

Pôle Santé

280, Av. de Lodève

Tél. 04 99 62 92 80

N'hésitez pas à nous consulter au 04 67 55 55 20

contact@mdryvescouzy.com